

Résolution du 18 mai 2010 de Mmes Hélène Ecuyer et Charlotte Meierhofer: «Pour que les comptes et le budget soient aussi étudiés par la commission Agenda 21».

(retirée par le Conseil municipal lors de la séance du 22 novembre 2011)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- que la Délégation à l'Agenda 21 s'occupe aussi bien de problèmes environnementaux, sociaux et économiques, dont la promotion économique, le Fonds chômage et les problèmes liés à l'égalité;
- que les commissions ne peuvent s'autosaisir d'un objet et qu'il serait important que la commission Agenda 21 puisse examiner, à l'instar d'autres commissions spécialisées, les comptes 2009 de la délégation ainsi que son budget 2011;
- que l'étude des comptes n'est pas terminée et que la Ville de Genève a la possibilité de voter ses comptes jusqu'au 30 septembre,

le Conseil municipal demande au bureau de renvoyer les comptes 2009 à ladite commission afin que celle-ci puisse faire son travail.